

Article 21 du Règlement

Dans une lettre que j'ai reçue du ministre, celui-ci déclare: «L'aide nécessaire sera évaluée en fonction d'autres priorités économiques du gouvernement à ce moment-là». De toute évidence, la situation difficile des agriculteurs de l'Ouest devrait être une priorité économique du gouvernement actuel. Par ailleurs, la situation des producteurs de haricots blancs est-elle une priorité tandis que celle des producteurs de haricots de couleur ne l'est pas? Je croyais que nous avions une charte nous garantissant des droits dans un cas de ce genre. Cette discrimination ne contribue nettement pas à favoriser l'unité nationale et les Canadiens ne s'attendent pas à être traités de cette façon par leurs représentants élus.

Les producteurs de haricots de couleur dans l'ouest du Canada se trouvent dans une situation critique. Le prix de leurs produits est faible à cause du peu de demande imputable à une surproduction aux États-Unis et à l'incapacité des marchés du tiers monde d'importer à cause de la valeur élevée du dollar américain.

M. le Président: Le temps de parole du député est expiré.

* * *

LE DROIT DE VOTE

ON S'OPPOSE À CE QU'IL SOIT ACCORDÉ AUX DÉTENUÉS

M. Garnet M. Bloomfield (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Monsieur le Président, des personnes sont venues à mon bureau pour protester contre la présentation d'un projet de loi qui accorderait aux détenus le droit de voter aux élections. À mon avis, leur accorder ce droit est une idée absolument farfelue qu'il faut étouffer dans l'œuf et immédiatement.

Nous accordons constamment de nouveaux droits aux détenus, alors que nous ne faisons presque rien pour les victimes des criminels. Souvent ces victimes ont à supporter beaucoup de souffrances, parfois elles restent handicapées pour le reste de leur vie. Pendant ce temps, le criminel purge sa peine dans un établissement où il peut souvent pratiquer les sports dans d'excellentes installations, et manger mieux que certains Canadiens qui vivent à l'extérieur.

Certains prétendent maintenant qu'il faudrait leur accorder le droit de vote; aux assassins, aux voleurs, aux violeurs, aux fraudeurs, sans parler des autres. Au lieu de leur accorder le droit de vote, il faudrait améliorer les droits des victimes. La Chambre est saisie d'un projet de loi en ce sens depuis le 7 février. J'exhorte tous les députés à travailler à son adoption, plutôt qu'à s'occuper d'un projet de loi qui accorderait le droit de vote aux détenus pendant les élections. Ce serait insulter au malheur des victimes. Ces gens-là ne sont pas dans des établissements de vacances. Ils sont enfermés parce qu'ils ont violé nos lois, ce quoi faisant ils se sont eux-mêmes privés du droit de voter.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LES PLUIES ACIDES—ON PROPOSE DE RECONSTITUER LE SOUS-COMITÉ

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur le Président, je veux faire part à la Chambre des doléances du sous-comité des pluies acides. Le sous-comité, dont je fais ou

faisais partie, a rempli le mandat que lui avait confié le Parlement et déposé son rapport au début du mois. Aucune disposition ne prévoit actuellement la reconstitution de ce précieux sous-comité. Je crains qu'il ne s'estompe dans un crépuscule pollué au moment où on en a le plus besoin.

Les députés de tous les partis politiques qui faisaient partie du comité ont reconnu que leurs travaux sur les pluies acides leur ont procuré autant, sinon plus, de satisfaction que tous les travaux qu'ils ont accomplis depuis qu'ils sont députés. Tant que les graves problèmes des pluies acides existeront, le sous-comité ne devrait-il pas persister à chercher des solutions à ce qui est un des pires fléaux de l'environnement au Canada?

Notre rapport est actuellement entre les mains du ministre de l'Environnement. Nous y formulons seize recommandations. Seul un sous-comité formé de tous les partis représentés à la Chambre peut s'assurer que ces recommandations sont mises en œuvre. Si le sous-comité était dissous, aucun de ses membres, n'aurait, à lui seul, assez d'influence pour forcer le ministre à donner suite à ces recommandations. Après avoir parcouru tous ces milles et passé des milliers d'heures à étudier cette question, ce serait un crime moral de ne pas assurer le suivi nécessaire pour éliminer les pluies acides au Canada.

* * *

L'EMPLOI

LE CHEF DU PARTI LIBÉRAL—LA POSITION AU SUJET DES MESURES DE CRÉATION D'EMPLOIS POUR LES JEUNES

M. George Baker (Gander-Twillingate): Monsieur le Président, c'était comme une bouffée d'air frais d'entendre John Turner parler samedi soir des questions d'emploi de première importance au Canada et évoquer la possibilité que les jeunes soient candidats aux emplois subventionnés par le gouvernement. Les Canadiens, John Turner et moi savons ce que les députés de l'opposition ne savent pas et qu'ils devraient savoir.

J'ai signalé par trois fois à la Chambre depuis janvier que les jeunes, ceux qui entrent pour la première fois sur le marché du travail ou qui y reviennent, étaient placés dans la dernière de quatre catégories d'orientation vers les projets de création d'emplois qui ont été mis sur pied grâce à des ententes avec les gouvernements des provinces. Je l'ai signalé et j'ai demandé aux députés de l'opposition d'intercéder. Aucun d'eux n'a tenté quoi que ce soit pour faire changer les choses. Quel dommage que les ministériels d'arrière-ban et John Turner soient obligés de faire le travail de l'opposition officielle! Avec John Turner, le sort de ces jeunes va changer.

* * *

LES FORÊTS

L'IMPORTANCE DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE POUR L'ÉCONOMIE

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Monsieur le Président, partout au Canada notre secteur forestier est dans la misère. Plus de trois cents collectivités canadiennes en dépendent pour l'emploi. Les gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral espèrent tirer d'importantes recettes fiscales de ce secteur. Néanmoins, le parti libéral, à l'instar du gouvernement qu'il forme, s'en lave les mains. Lors des discours officiels de mise en candidature vendredi dernier, un seul des sept candidats à l'investiture libérale a parlé explicitement du secteur forestier. Qui est-ce? Vous aurez deviné, monsieur